



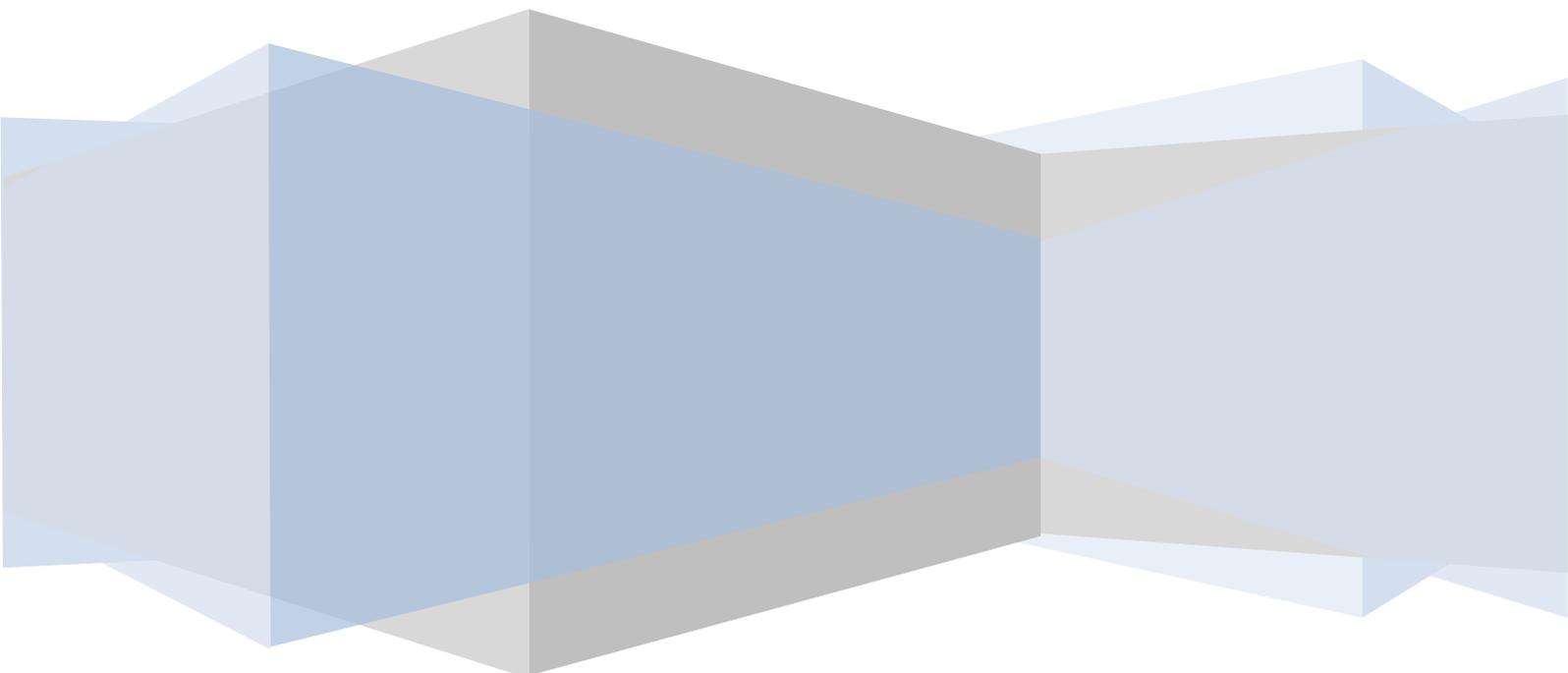
CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Pour des territoires et communes durables

**120 pistes d'action pour les élections
municipales des 9 et 16 mars 2008**

Par Eric Delhaye





« Penser global, agir local » : le mandat municipal est par excellence le mandat de la proximité où les principes et les valeurs défendues par CAP21, parti fondateur du Mouvement Démocrate peuvent trouver rapidement une traduction opérationnelle et concrète pour la vie de la cité et du territoire.

Depuis plusieurs années, nous avons dessiné les contours d'un nouveau projet de société, d'une éco-économie au service du bien-être humain. Nous avons désormais le devoir de le faire vivre et de le défendre dans le projet démocrate.

Soyons force de propositions au sein des listes du Mouvement Démocrate ou des listes d'ouverture auxquelles nous serons associées.

Dans ce cadre, le livret des 120 propositions de CAP21 pour « des villes et territoires durables » doit être conçu comme un outil d'aide que chacun adaptera aux problématiques locales.

La révolution sociétale à accomplir impose de profonds bouleversements en matière d'aménagement du territoire, de conception de la ville, de solidarités intercommunales, d'éducation et d'accès à la culture, de politique de santé et de prévention du risque, de gouvernance locale.

De nouveaux champs sont à explorer en matière de développement et d'économie de proximité, facteurs d'innovation, créateurs de richesses et d'emplois durables : l'écologie industrielle et par extension le métabolisme territorial, les systèmes productifs locaux, la relocalisation énergétique, les services à la population, le tourisme durable...

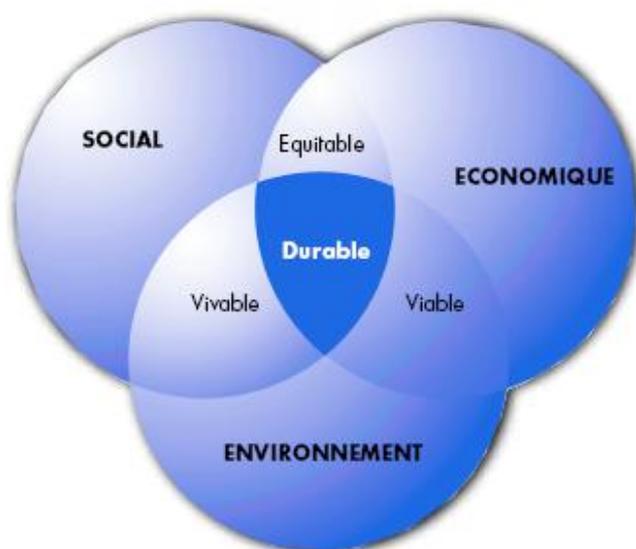
Ensemble, inventons la France de demain.

Eric DELHAYE

Porte-parole de CAP21,

Membre du bureau national exécutif du Mouvement Démocrate

Dans le cadre de la préparation des élections municipales, CAP21 vous propose ce guide qui adopte des principes et dresse des pistes d'action pour une politique de développement équilibré des territoires et communes tenant compte de toutes les dimensions du développement durable, à savoir la prospérité économique, l'équilibre social, le respect des impératifs écologiques.

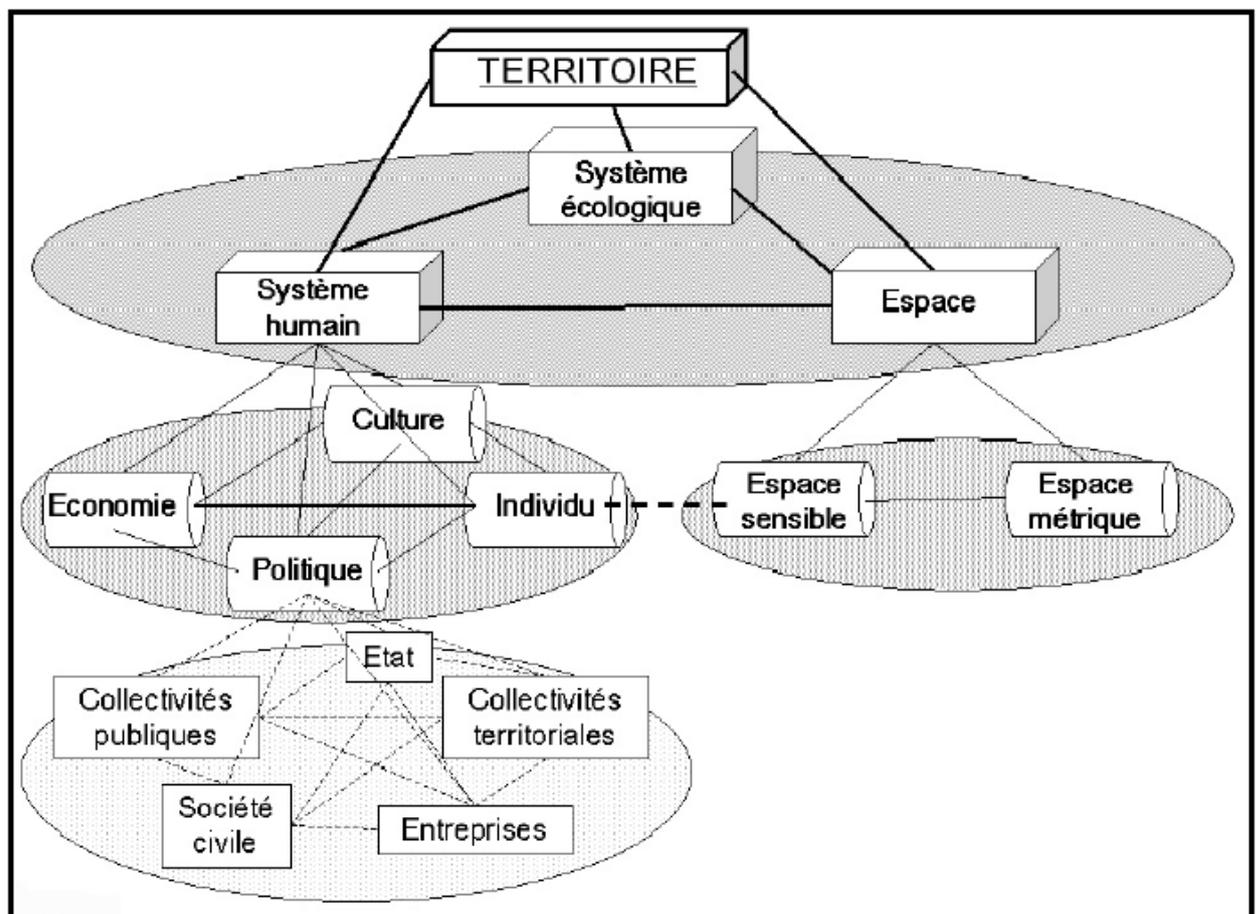


Solidarité - Précaution - Participation
Source : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement (1998)

Cette recherche d'un développement soutenable s'ancre dans une quatrième dimension, celle de la culture, moteur d'une démarche de civilisation ouverte, épanouissante et plurielle.



L'inscription territoriale permet de passer à un niveau pertinent de concrétisation des orientations du développement durable (Penser global, agir local).



J-Y PIOT

Figure 1 : le concept de territoire

D'après JY PIOT, Université d'Aix Marseille



Cette notion de territoire recouvre trois dimensions différentes mais complémentaires :

- une dimension identitaire : l'identité du territoire est caractérisée par son nom, ses limites, son histoire et son patrimoine mais aussi par la manière dont les habitants se le représentent, se l'approprient, le font exister
- une dimension matérielle où le territoire est conçu comme un espace doté de propriétés naturelles ou matérielles, d'aménités qui définissent les potentialités et contraintes de développement
- une dimension organisationnelle où le territoire est défini comme une entité dotée d'une organisation des acteurs sociaux et institutionnels, elle-même caractérisée par des rapports contractuels, partenariaux, de hiérarchie, de solidarité ou de complémentarité.

Principe 1 : Réduire les flux pour un développement local plus harmonieux

Nous vivons dans un monde globalisé, spécialisé, organisé selon la théorie des avantages comparatifs de Ricardo qui engendre un accroissement considérable des flux financiers, de marchandises et de services dans le monde et la croissance sans limite de mégapoles. Dans le cadre de la stratégie de Lisbonne, les pays européens tentent de faire face à la concurrence exacerbée en se spécialisant sur la production de biens et services à très fort contenu technologique et à forte valeur ajoutée. Cette approche se traduit par des politiques de territoire axées sur la compétitivité et l'attractivité notamment en renforçant la mobilité et la fluidité (soutien aux infrastructures de transport).

Ces politiques d'aménagement devraient davantage sortir de la logique du marché et se faire le reflet d'une vision du développement urbain et prévoir une intégration complète des considérations environnementales et sociales à tous les stades du cycle décisionnel, de l'identification des problèmes à la conception des politiques, en passant par la mise en oeuvre et l'évaluation.

Des réflexions se font jour actuellement pour soutenir aux côtés de politique de compétitivité internationale des politiques de développement de proximité basé sur la création et la consommation sur place de richesses permettant de réduire les flux (boucles



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

locales). L'évaluation de telles politiques s'appuie sur la notion de métabolisme territorial qui consiste à calculer et comparer les bilans énergétiques des stratégies de développement endogènes et exogènes des territoires. De cette approche découlent des solutions qui optimisent les systèmes pour « refermer » la boucle (flux de matière, énergie, eau).

Pistes d'action

Des entreprises éco-responsables

1. Améliorer l'éco-efficacité des entreprises dans les parcs d'activités en encourageant les efforts de coopération autour de l'énergie et des matières premières (écologie industrielle)
2. Aider à la mise en place de plans de déplacement d'entreprises pour limiter l'usage de la voiture (ex : STmicroelectronics à Grenoble qui a réussi à diviser par 2 en 5 ans, à raison de 10 % par an, l'usage de la voiture sur le trajet domicile travail.)
3. Favoriser les PME performantes sur le plan environnemental, en valorisant leur position dans les cahiers des charges publics
4. Développer la création de PME dans les nouvelles technologies de l'environnement (plan de financement, prêt à taux zéro, ouverture à 20 % des marchés publics) et favoriser la création de Systèmes Productifs Locaux

Une nouvelle conception de l'aménagement urbain

Aménagement spatial

5. Estimer précisément les besoins en logements et les possibilités de renouvellement urbain au travers des outils de planification territoriale (SCOT, PLU).
6. Limiter l'offre foncière pour l'urbanisation.
7. Soutenir la densification par la mobilisation des friches industrielles, commerciales et d'habitat social, en particulier celles à proximité de lignes de transport en commun



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

8. Développer la ville sous la forme de quartiers bien définis, dotés d'un centre multifonctionnel et ayant un rayon moyen de 5 à 10 minutes de marche (développement multipolaire type Rennes par ex)
9. Fixer des normes de densité et localiser les plus fortes densités à proximité des commerces, des lignes de transport en commun et des parcs (ex SCOT de Nantes, PDU de Grenoble)
10. Assurer la mixité des usages dans toute urbanisation nouvelle
11. Densifier en rénovant les centres anciens (résorption de l'habitat insalubre)
12. Recréer des centres denses, socialement mixtes et vivants, en banlieue
13. Prêts à taux zéro spécifiques (plafonds plus élevés) pour favoriser l'investissement en ville
14. Taxe sur les logements vacants (depuis le 13 juillet 2006, les agglomérations de moins de 200 000 habitants peuvent percevoir une taxe sur les logements vacants, en les assujettissant à la part communale de la taxe d'habitation)
15. Appui au maintien de l'agriculture périurbaine en soutenant la vente directe, l'amélioration de la qualité paysagère des prairies ou l'entretien des friches....
16. Favoriser l'implantation de jeunes agriculteurs sur des projets de production locale limitant les transports
17. Encourager le développement des associations de producteurs-consommateurs de type AMAP
18. Favoriser les jardins familiaux dans les quartiers
19. Maintenir les services publics locaux par des antennes multi-services dans les villages



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Circulation et espaces publics

20. Instaurer un Plan de Déplacement Urbain à l'échelle intercommunale
21. Concevoir les aménagements de voirie de manière à donner aux piétons tout le confort et la sécurité possible (donc ralentir la circulation, bien aménager les trottoirs, etc...)



22. Prévoir les réseaux piétonnier et cyclable dans tout projet d'aménagement et de requalification et pourvoir le réseau cyclable de stationnements pour vélos
23. Préserver des trames ou charpentes vertes, des corridors biologiques
24. Veiller à l'intermodalité train-tram-bus-vélo

Habitat-Construction

25. Encourager la mixité sociale à l'échelon intercommunal par une véritable politique foncière
26. Favoriser la construction de logements qui permettent à une famille d'évoluer dans un même quartier
27. Revoir les règles d'urbanisme pour favoriser les constructions écologiques (densité, charge foncière, hauteur, matériaux...)
28. Faire un bilan carbone de tous les bâtiments communaux



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

29. Faire un diagnostic énergétique du territoire par réalisation d'une thermographie aérienne
30. Mettre en œuvre un plan de rénovation des bâtiments publics pour atteindre les objectifs de performance énergétique du plan Borloo
31. Fixer la Haute Performance Energétique comme base minimale de toute construction d'équipement public
32. Mettre en place des ampoules basse consommation, lampes fluorescentes compacts avec ballasts électroniques dans les projets de bâtiment
33. Optimiser la gestion de l'éclairage public par un audit global
34. Intégrer les logements adaptés au vieillissement de la population ou au handicap dans les programmes d'urbanisme

Relocaliser la production d'énergie

35. Développer les réseaux de chaleur collectifs avec la biomasse locale (méthanisation, bois-énergie, etc...)
36. Elaborer le plan de zonage de développement de l'éolien (ZDE) à l'échelon intercommunal



37. Mettre en place un dispositif de soutien à l'échelle intercommunale pour favoriser les énergies renouvelables dans les opérations de rénovation de l'habitat ou de construction neuve



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

38. Favoriser la production d'énergie solaire photovoltaïque dans les zones d'activités par un rapprochement entre l'aménageur, les opérateurs et les industriels (location de toits pour centrale photovoltaïque par exemple)

Principe 2 : Gérer les risques environnementaux et sanitaires

La prévention des risques naturels ou induits par l'activité humaine doit être au cœur de l'action publique locale. L'ignorance ou l'inaction induisent souvent des conséquences lourdes pour la santé de ses habitants et pour le développement d'un territoire. Les coûts de réparation sont en effet bien plus élevés que les moyens à consacrer pour la prévention.

Par exemple, on estime que la pollution atmosphérique réduit l'espérance de vie de neuf mois et engendre une augmentation des affections respiratoires telles que la bronchite et l'asthme.

Selon les dernières études en date, quelque 400 000 Européens meurent prématurément chaque année à cause de la pollution atmosphérique. Les maladies provoquées par la concentration actuelle de particules en suspension dans l'air entraînent plus de 100 000 hospitalisations supplémentaires chaque année.

L'impact sur la santé publique est lourd de conséquences pour l'économie. L'étude du groupe de recherche britannique, AEA Technology Environment, montre qu'en moyenne, les Européens sont malades un demi-jour par an à cause de la pollution atmosphérique. La perte de productivité qui en résulte coûte des milliards d'euros à l'Union européenne. La menace qui pèse sur la santé publique est comparable à d'autres phénomènes tels que les accidents de la route ou le tabagisme.

Pistes d'action

39. Introduire le bio dans les cantines scolaires et favoriser les circuits courts avec des producteurs locaux selon un cahier des charges adapté

40. Demander un moratoire sur les OGM en plein champ





CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

41. Informer et former tous les publics aux incidences sanitaires des achats et de l'utilisation de produits dangereux (produits destinés au nettoyage, jardinage, bricolage, etc.)
42. Diffuser des informations sur les conduites à risque et leur prévention
43. Soutenir l'organisation de classes de saveurs, tables de découvertes, classes d'éveil au goût en milieu scolaire, et lors d'activités parascolaires
44. Favoriser les biocarburants à bilan écologique positif pour la flotte des véhicules municipaux (huiles végétales brutes notamment) ainsi que les véhicules électriques ou hybrides
45. Rendre obligatoire la récupération des eaux de pluie pour toute construction neuve hors tissu urbain dense
46. Favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle ou limiter les rejets aux réseaux dans le schéma directeur d'assainissement et/ou le règlement d'assainissement
47. Développer les techniques alternatives pour la gestion des eaux pluviales dans tout projet de requalification d'espace public



48. Mettre aux normes les stations d'épuration, engager des procédures de certification ISO 14001, développer la phytoremédiation
49. Mettre en place le service public d'assainissement non collectif à l'échelle intercommunale (mutualisation de moyens)



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

50. Mettre en place des contrats avec la profession agricole dans le périmètre de protection des champs captants
51. Protéger les zones humides péri-urbaines par des programmes pluri-annuels de gestion en lien avec les conservatoires d'espaces naturels
52. Sécuriser la distribution d'eau potable par des interconnexions entre les réseaux des communes
53. Renouveler tous les branchements plomb sur le réseau
54. Organiser le contrôle des contrats de délégation par un organisme indépendant
55. Exiger une collecte et un traitement séparé des eaux provenant des établissements de santé pour réduire les antibiotiques, hormones et produits radioactifs, et médicamenteux et les résidus de réactifs de laboratoire dans les effluents hospitaliers
56. Mise en place de procédures de suivi et de contrôles très rigoureux sur l'épandage des boues
57. Systématiser les conventions de rejets des effluents entre les industriels et les collectivités
58. Renforcer les contrôles et les sanctions pour les rejets industriels non traités ou non conformes
59. Mettre en place un moratoire sur les incinérateurs
60. Se donner pour objectif minimum une réduction de la production de déchets de 20 % en 5 ans
61. Développer l'analyse des cycles de vie des produits et intégrer les analyses du cycle de vie dans les cahiers des charges de marché public
62. Soutenir les initiatives de l'économie solidaire dans le domaine du recyclage ou du réemploi (type Emmaüs)



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

63. Favoriser le compostage des biodéchets (mise à disposition de composteurs individuels ou création de centres de compostage) et la méthanisation
64. Généraliser le tri des papiers dans les administrations
65. Imposer un cahier des charges pour des chantiers faibles nuisances dans les projets de travaux
66. Mettre en place une gestion différenciée des espaces verts et limiter l'usage des produits phytosanitaires
67. Lutter contre les nuisances sonores
68. Prise en compte des risques naturels et industriels dans les SCOT et les PLU
69. Localiser les établissements industriels présentant des risques
70. Mettre en place des opérations programmées de réduction de la vulnérabilité, couplées avec les OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat)
71. Réaliser des diagnostics de vulnérabilité des bâtiments, équipements collectifs et installations d'intérêt général au regard des risques
72. Mener une politique foncière de valorisation adaptée aux zones exposées aux risques
73. Information de la population, lorsqu'il existe un plan de prévention des risques naturels prévisibles, au moins une fois tous les deux ans, par des réunions publiques et des informations régulières dans le journal de la commune et/ou sur son site internet
74. Construction de zones de confinement dans les écoles situées à proximité de sites Seveso



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

75. Mise en place de plans d'organisation des secours dans les établissements scolaires face aux accidents majeurs

76. Impulser la mise en place des commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) à proximité des installations classées.

77. Soutenir les initiatives développant l'aide au domicile des personnes âgées



78. Soutenir les actions de relais/soutien aux familles de grands malades

79. Accès facilité aux équipements sociaux, culturels et sportifs

80. Incitation à la marche et à l'utilisation du vélo par des parcours et aménagements adaptés, par la mise à disposition de vélos en libre service

81. Développement de projets à dimension conjointe « sports et environnement » dans les centres de loisirs sans hébergement et les centres d'accueil et d'hébergement des jeunes



Principe 3 : Faire de la culture et de l'éducation les pivots du développement durable des territoires

La culture sera désormais le quatrième pilier du développement durable. On aura attendu plus de dix ans après le Sommet de Rio pour ouvrir officiellement le triangle fermé de l'économique, du social et de l'environnemental, même si ce Sommet avait déjà, en 1992, tracé la voie en affirmant que le «développement durable» était d'abord un changement de comportements, c'est-à-dire un changement culturel.

Dans nos sociétés de plus en plus diversifiées, il est indispensable d'assurer une interaction harmonieuse et un vouloir vivre ensemble de personnes et de groupes aux identités culturelles à la fois plurielles, variées et dynamiques. Des politiques favorisant l'inclusion et la participation de tous les citoyens sont garantes de la cohésion sociale, de la vitalité de la société civile et de la paix. Ainsi défini, le pluralisme culturel constitue la réponse politique au fait de la diversité culturelle. Indissociable d'un cadre démocratique, le pluralisme culturel est propice aux échanges culturels et à l'épanouissement des capacités créatrices qui nourrissent la vie publique.

Pistes d'action

82. Pratiquer des politiques tarifaires incitatives (pour les jeunes, les chômeurs, les handicapés)
83. Doter les musées de services pédagogiques
84. Soutenir la pratique amateur et les compagnies en résidence
85. Soutenir les activités associatives d'accès aux pratiques culturelles
86. Soutenir la lecture par l'accueil d'auteurs jeunesse en résidence et la mise en place de rencontres avec les écoles et dans les médiathèques/bibliothèques du territoire
87. Lutter contre l'illettrisme et favoriser la maîtrise des savoirs fondamentaux par des actions d'aide aux devoirs en direction des publics concernés



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

88. Mise en place de contrats temps libre dans lesquels les activités parascolaires culturelles et artistiques sont soutenues par les collectivités
89. Encourager les projets d'échanges internationaux des jeunes (chantiers patrimoine, nature, humanitaire...)
90. Favoriser l'emploi culturel permanent
91. Développer une offre culturelle en lien avec le tourisme
92. Promouvoir les métiers d'artisanat
93. Organiser des manifestations périodiques (salons, festivals) centrées sur des particularités locales
94. Mobiliser les entreprises pour une politique de mécénat régional et au développement durable, à travers les mouvements associatifs, dans les quartiers, pendant les activités de loisirs, etc.
95. Favoriser l'élaboration de plans de déplacement jeunes domicile-école dans les établissements scolaires
96. Intégrer la communauté éducative et les parents d'élève aux réflexions lors de la programmation de travaux de rénovation ou de construction d'un groupe scolaire dans le souci de la qualité environnementale et de la haute qualité d'usage



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Principe 4 . Valoriser les aménités d'un territoire



Chaque territoire possède des attributs naturels ou façonnés par l'Homme qui le différencient des autres, sans valeur marchande directe mais qui participent de manière importante à l'attractivité du territoire par leur valeur écologique, patrimoniale, paysagère ou sociale. Par exemple des paysages recherchés pouvant donner une valeur supplémentaire au foncier, la qualité de l'eau pour

la baignade et la pêche, la qualité de l'environnement, des espaces naturels pour la pratique de loisirs, un savoir-faire pour la fabrication de produits de terroir Des exemples d'aménités.

Les aménités sont souvent des facteurs du développement des territoires ruraux, elles représentent un potentiel d'accroissement et de développement. Encore faut-il pouvoir comprendre et maîtriser les flux de population et leurs effets sur ce même territoire. Favoriser une aménité n'implique pas nécessairement d'empêcher les autres de s'épanouir. L'exemple typique est celui de l'agriculteur qui choisit un mode de production respectueux de l'environnement. Tout en assurant son revenu, il produit indirectement des paysages prisés par les promeneurs.

Les aménités offrent de nouvelles perspectives de développement là où les activités traditionnelles de production agricoles et forestières régressent : tourisme rural, emplois verts non délocalisables, valorisation au travers de produits de qualité, agricoles et artisanaux.

L'attachement aux espaces ruraux et leur attrait reposent en grande partie sur le patrimoine naturel - paysage, cadre de vie -, la qualité des relations sociales et le patrimoine culturel - monuments, gastronomie, traditions -. L'attractivité se traduit par le développement résidentiel et récréatif. Dans ce cadre, la qualité de l'eau et sa disponibilité sont un point crucial car elles contribuent fortement à différencier les espaces ruraux entre eux et influent sur la nature des activités économiques, notamment touristiques et agricoles. Les aménités peuvent être menacées par des pollutions ou par leur propre succès (urbanisation et fréquentation excessives, banalisation des paysages).



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle



Pistes d'action

Tourisme durable

97. Identifier les espaces très attractifs ; restaurer et protéger les sites les plus fréquentés et les plus dégradés
98. Réduire la pression sur les espaces, lutter contre le mitage des paysages par les installations touristiques
99. Promouvoir des produits touristiques liés aux espaces naturels
100. Développement d'activités touristiques de proximité, traditionnelles et ancrées sur le territoire
101. Développer des outils de gestion concertée des conflits d'usage
102. Mise en place d'un réseau de sites naturels intercommunal, hiérarchisation des espaces en fonction de leurs sensibilités, aménagement de circuits thématiques tout public (famille, groupes, prise en compte du handicap)
103. Sensibilisation des acteurs touristiques de l'hébergement aux comportements respectueux de l'environnement
104. Adapter les horaires des transports collectifs aux besoins et aux attentes des visiteurs
105. Proposer des parcours touristiques en transports doux (promenades aménagées, voies vertes, véloroutes...)
106. Mise en place d'une charte d'aménagement intercommunale pour renforcer la lisibilité et la cohérence des circuits touristiques (entrées de village, fleurissement, signalétique...)



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

107. Développement des supports numériques (audioguidage GPS, bornes numériques pour lecteurs MP3 avec documentation en téléchargement...)

Paysage et biodiversité

108. Soutien à la plantation de haies, bocages...

109. Soutien à l'élevage extensif herbager dans les prairies alluviales, en montagne – Mise en place de contrats avec la profession agricole



110. Mise en place d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux

111. Développement des techniques douces d'aménagement des rivières

112. Gestion conservatoire de corridors biologiques à l'échelle du Pays

113. Favoriser la mise en œuvre des contrats NATURA 2000 (élaboration du document d'objectifs, des fiches action)



Principe 5 : Faire vivre la démocratie locale

La mise en oeuvre du développement durable ne peut faire l'impasse sur la méthode. Elle appelle à une nouvelle gouvernance et à une cohérence des échelles d'espace et de temps.

La gouvernance vise à répondre aux exigences de transparence, de démocratie et de participation du développement durable. Il s'agit notamment d'associer la population de façon plus importante, plus vivante, et surtout plus réactive, au processus traditionnel de prise de décision (sans en aucun cas remettre en cause le rôle fondamental des élus).

Par ailleurs, les mutations récemment intervenues dans l'organisation administrative des territoires (intercommunalités urbaines et rurales, pays, etc.) modifient en profondeur les stratégies. Les prises de compétence du développement économique, touristique, solidaire, de l'environnement (eau, déchets, assainissement) par l'intercommunalité permettent d'aborder les questions d'aménagement du territoire, de formation des hommes, d'urbanisme et de renouvellement urbain, de développement économique à des échelles plus pertinentes. Mais le fait intercommunal est encore récent dans l'histoire et sa construction se fait progressivement. Les bonnes articulations sont encore à trouver.

Pistes d'action

114. Mettre en cohérence les échelles de territoire et favoriser la coopération intercommunale

115. Articuler les politiques sectorielles (contrat d'agglomération, contrat de cohésion urbaine et sociale, contrat de Pays, Schéma de cohérence territoriale, Programme local de l'Habitat, Plans de Déplacement Urbain...) au travers d'un agenda 21 local

116. Articuler le court et le long terme

117. Impliquer les citoyens dans la définition des objectifs et l'évaluation au travers de conseils de développement dotés de moyens propres et de commissions extra-municipales



118. Mettre en place des outils et dispositifs de suivi et d'évaluation des projets quant à leurs impacts économiques, sociaux et environnementaux

119. Instaurer un droit d'initiative des habitants (inscription d'un point à l'ordre du jour du conseil municipal sur demande d'1% du corps électoral)

120. Mettre en place un conseil communal et intercommunal des jeunes doté d'un fonds d'initiative propre

Liens utiles sur le développement durable (source principale : Educasources)

Généralités

Projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux

http://portail.unice.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/doly/public/cdr_demarche_action_0107.pdf

La France s'est engagée lors de la conférence sur l'environnement et le développement à mettre en œuvre l'Agenda 21 (Actions 21) de Rio. Pour faciliter la mise en place de cet objectif, le ministère en charge du développement durable a élaboré un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable.

Le réseau des territoires durables de Midi-Pyrénées

<http://www.territoiresdurables.fr>

Le réseau des villes et territoires durables de Midi-Pyrénées est un réseau de collectivités qui se sont engagées dans des démarches de développement durable. Le réseau, animé par l'Agence Régionale Pour l'Environnement Midi-Pyrénées (ARPE), leur permet de partager des informations, échanger des expériences, expérimenter des méthodes, bénéficier d'accompagnement technique ou financier pour la mise en œuvre de leurs projets.

Développement urbain

http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=5606&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Volonté de l'UNESCO d'améliorer sa contribution au programme de développement urbain.

Développement urbain durable

http://www.unil.ch/webdav/site/igul/shared/Vues_sur_ville/No%2001-2002.pdf

Réflexion sur les enjeux de la durabilité dans le contexte de la ville, avec présentation des caractéristiques de la ville durable.



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Villes et développement durable

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/.../sommaire.htm#intro>

Ce dossier documentaire fait le point sur la révolution urbaine et sur la genèse et le contenu du principe de développement durable.

La théorie du "New Urbanism" : Perspectives et enjeux

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/.../newurbanism.pdf>

Etude sur la théorie du "New Urbanism" (courant architectural et urbain américain): quelle est sa capacité à résoudre le problème de l'étalement urbain aux Etats-Unis et dans le monde?

Villes d'aujourd'hui, Villes de demain

<http://www.un.org/Pubs/CyberSchoolBus/french/habitat/index.html>

Cours interdisciplinaire (histoire, sciences sociales, géographie, économie, tendances actuelles et considérations écologiques).

Villes et développement durable: des expériences à échanger

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/default.htm>

Réseau des villes durables qui communique autour de ses réalisations. Recherche des expériences de développement urbain durable.

Comment définir une ville durable

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/emelia.htm>

Définition de la ville durable. Elle doit être une réponse durable au développement rapide des villes tout en intégrant la qualité de vie et l'égalité sociale.

La ville et le territoire au coeur de la gouvernance de demain

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/calame.htm>

Le modèle actuel de développement économique et industriel ne garantit pas l'avenir à long terme des générations futures.

L'histoire des villes durables européennes

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/intro/sougare1.htm>

Evolution du concept de villes durables de 1990 à 2000. Présentation des étapes successives qui ont conduit à une meilleure application du développement durable à l'échelle de la ville européenne...



World Urbanization Prospects : The 2003 revision

<http://www.un.org/esa/population/publications/wup2003/WUP2003Report.pdf>

Etat de la population urbaine et rurale mondiale, urbanisation, croissance de la population urbaine et de la taille des grandes villes. Prévisions pour l'avenir. Annexes.

Angénius

<http://2005fr.angenius.net/tiki-index.php>

L'Institut Angenius est un organisme de recherche appliquée dont la mission est de promouvoir, développer et accompagner la mise en place de modes de vie durables, c'est-à-dire des modèles d'organisation et des arts de vivre en harmonie avec les richesses et les limites notre planète. Il est constitué de chercheurs, de dirigeants d'entreprises et d'organisations, de scientifiques et d'experts engagés dans une démarche de progrès.

Textes de références

Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/rio.htm>

Chapitre 28 d'Action 21: "initiative des collectivités locales à l'appui d'Action 21" juin 1992

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/action21.htm>

Présentation du concept de l'Agenda 21 et du contenu du texte officiel. Adopté au sommet de Rio, en juin 1992. Plan global conçu pour les gouvernements, les institutions et les différents acteurs...

Charte des villes européennes pour la durabilité - Charte d'Aalborg, 27 mai 1994

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/aalborg.htm>

Charte adoptée par les participants à la conférence européenne sur les villes durables à Aalborg (Danemark).

Le plan d'action de Lisbonne 8 octobre 1996 : de la charte à la pratique

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/lisbonne.htm>

Document approuvé par les participants à la deuxième conférence européenne sur les villes durables à Lisbonne. Evaluation des progrès réalisés depuis la première conférence de 1994 à Aalborg (Danemark)....

Towards Local Sustainability in Central and Eastern Europe - The Sofia Statement - November 14, 1998

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/sofia.htm>

Etape importante pour les villes durables européennes. Concerne les villes de l'Europe Centrale et de l'Est. Amène à la troisième conférence pan-européenne à Hanovre (2000).



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Déclaration de Séville 23 janvier 1999

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/seville.htm>

Déclaration adoptée le 23 janvier 1999 par les participants de la Conférence Euro-méditerranéenne des villes durables à Séville(Espagne).

L'appel de Hanovre - 11 février 2000

<http://www.ecologie.gouv.fr/IMG/agenda21/textes/hanovre.htm>

Appel lancé par les maires européens à l'aube du XXIe siècle. Contient des principes et valeurs pour l'action locale vers la durabilité. Met en avant le rôle prépondérant des maires européens.

Villes et santé

Ateliers Santé Ville : cadres d'intervention, orientations stratégiques

http://i.ville.gouv.fr/divbib/doc/PWP_asv_cr.pdf

Objectif: réduire les inégalités de santé de la population. Description des objectifs et plans nationaux de santé publique

Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé, 17-21 novembre 1986

http://www.institut-des-villes.org/public/theme.php?id_thema=16&id_fic...

Première Conférence internationale pour la promotion de la santé. Volonté d'agir avec pour objectif la Santé pour tous pour l'an 2000 et au-delà.

Plan National Santé Environnement 2004-2008

<http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/pnse/rapport.pdf>

Le Plan National Santé Environnement vise à prévenir les risques sanitaires à court et moyen terme de l'exposition à certaines pollutions de l'environnement.

Réseau français des villes-santé de l'OMS

<http://www.villes-sante.com/datas/som01.htm>

Villes considérées par L'O.M.S. comme dangereuse pour la santé de l'Homme. Donc création de réseaux Villes-Santé à l'échelle européenne pour que la ville soit un lieu de bien-être.

Septième colloque francophone des Villes-Santé de l'OMS

http://www.villes-sante.com/datas/doc_pdf/OMS%20brochure%20INT..pdf

Problèmes de santé plus présents dans les grandes villes (concentration de la population, de la pollution...) qu'ailleurs. L' Organisation Mondiale de la Santé fonde les principes directeurs des projets...



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Santé et politique de la ville: un nouvel outil, les ateliers "santé-villes"

<http://www.ville.gouv.fr/infos/dossiers/sante.html>

Objectif des ateliers "santé-ville": réduire les inégalités territoriales dans le domaine de la santé. Fondés sur la partenariat entre différents acteurs.

Mobilités urbaines et développement durable

Choisir son mode de ville : formes urbaines et transport dans les villes émergentes

http://webu2.upmf-grenoble.fr/iepe/textes/JA_Global-chance-2006.pdf

La dépendance envers l'automobile crée une dépendance énergétique et une contribution au réchauffement climatique qu'il est indispensable de réduire en réfléchissant aux formes urbaines ...

La consommation énergétique des transports franciliens (2005)

http://www.iaurif.org/fr/.../nr_400.pdf

Bulletin proposant un point sur les transports en île de France : les évolutions, la dépendance automobile, les transports en commun.

La mobilité durable: un objectif ou une utopie ? (2001)

http://www.iaurif.org/fr/savoirfaire/etudesenligne/quarante_ans/atelier2.pdf

La mobilité urbaine est consommatrice d'énergie non renouvelable et cause de dégradation de l'environnement.

Mobilité : le monde à sa porte

<http://www.uneptie.org/pc/sustain/.../mobilite.pdf>

Le parc automobile mondial atteint les 700 millions de véhicules, soit 10 fois plus qu'en 1950, et ses impacts sur la pollution de l'air, les paysages, le changement climatique sont avérés.

Mobilité urbaine et développement durable : quels outils de mesure pour quels enjeux?

<http://www.afitl.com/CST/precedents-numeros/N41/NIPOPO41.pdf>

Elaboration d'une série d'indicateurs mettant en cohérence les trois dimensions économique, environnementale et sociale de la mobilité urbaine.

Pour une écologie urbaine des transports

<http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/amar.htm>

Réflexions sur les prémisses d'une conception écologique du rapport ville-transport.



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

La ville dense et durable: un modèle européen pour la ville ?

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/DevdurScient3.htm>

Les villes sont aujourd'hui confrontées au phénomène de l'étalement et de la fragmentation urbaine consommatrices de sol et génératrice de déplacements.

Transports durables

<http://www.dominique-bied-cap21.com>

Ce blog CAP 21 consacré aux transports et animé par Dominique Bied est destiné à mobiliser le public sur l'importance de changer nos pratiques de déplacements.

Villes et nature

Citadins, pourquoi rêvez-vous de nature ?

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=890

La réflexion de ce café géographique porte sur la question urbaine dans son rapport à l'environnement. Comment régler le dilemme d'une société qui s'urbanise face à un environnement qui se dégrade ?...

La nature dans les villes et les modes d'habiter l'espace urbain : expérimentation sur l'agglomération rouennaise

<http://strates.revues.org/document444.html>

Résumé d'une thèse de géographie soutenue à l'université de Rouen en mars 2002 sous la direction de Nicole Mathieu, directeur de recherche au Ladyss/Cnrs et d'Yves Guermond, professeur à l'université de...

Y a-t-il de la nature en ville ?

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=331

L'exposé envisage les différentes définitions du mot nature, puis aborde deux approches de cette questions en montrant leurs divergences et leurs convergences.

Villes et vulnérabilité urbaine

Accord EUR-OPA RISQUES MAJEURS

http://www.coe.int/t/dg4/majorhazards/default_fr.asp

Créé en 1987 par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, l'accord intergouvernemental EUR-OPA Risques majeurs compte actuellement 25 États membres.



La directive SEVESO : Pour une prévention des risques majeurs

http://www.ecologie.gouv.fr/article.php3?id_article=2445

La directive SEVESO correspond à une politique commune en matière de prévention des risques industriels majeurs.

Du World Trade Center aux usines de Toulouse : la vulnérabilité des grandes villes

http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=196

Après les attentats de New York et l'explosion de l'usine AZF, Jacques Bonnet, professeur à l'Université de Lyon 3, engagé dans une réflexion sur les risques, relie villes, risques et vulnérabilité...

Centre-ville en zone inondable. Prise en compte du risque

http://www.certu.fr/certu/jsp/CtuEnvironnementActualite.jsp?PEGAHTML_TEXT_NAME_22222...

Cet ouvrage présente dix cas mettant en évidence les préoccupations des concepteurs et la façon dont ils ont utilisé les outils techniques, administratifs et financiers pour réaliser des travaux ..

Ma ville et ses risques

http://www.cndp.fr/eedd/AleasEnjeux/pdf/n4/a&e_4_p18_p_19.pdf

Une séquence pédagogique pour les élèves de cycle 3 pour mieux connaître la ville et ses risques, définir la notion de risque majeur et distinguer les risques naturels et les risques technologiques...

Réduire la vulnérabilité urbaine

http://www.idrc.ca/fr/ev-92901-201-1-DO_TOPIC.html

le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et ses partenaires mettent en valeur les moyens utilisés par les habitants des pays en développement pour faire de leurs villes...

Réduire la vulnérabilité urbaine aux risques majeurs

http://www.euromedina.org/bibliotheque_fichiers/Doc_DossierCERTU.pdf

La ville développe des interactions et des liens entre les personnes, les activités et les biens en jouant sur la proximité et sur la densité d'occupation des espaces, elle produit des richesses ...

Ressources urbaines et développement durable

Développement urbain durable, gestion des ressources et services urbains, forum international urbistique 2006

http://www.unil.ch/webdav/site/igul/shared/colloques/Presentation_generale.pdf

Ressources urbaines : distribution de l'eau et assainissement, utilisation du sol et urbanisme, gestion de l'énergie et des déchets, offre en transports publics et logement



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Cities: competing needs in an urban environment

<http://www.unesco.org/water/wwap/wwdr/pdf/chap7.pdf>

Les villes doivent répondre aux besoins de leurs habitants. La moitié de la population urbaine de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique Latine souffre de maladies en lien avec le mauvais état sanitaire...

Les perspectives récentes sur l'assainissement urbain et les besoins de recherche en relation avec une gestion durable de l'eau dans les villes

http://www.cemagref.fr/informations/Actualites/colloque/E_T/a4-chocat.pdf

Notion d'hydrologie urbaine. Besoin d'une gestion intégrée de l'eau dans les milieux urbains qui s'inscrit dans le développement durable...

Régimes institutionnels, ressources urbaines et durabilités

http://www.unil.ch/webdav/site/igul/shared/Vues_sur_ville/No%2002-2002.pdf

Le modèle de l'urbanisation établi sur le desserrement de l'espace, le zonage des fonctions et l'amélioration des circulations automobiles fonctionne au prix d'un immense gaspillage des ressources...

Dépollution des sols et de l'eau par la phytoremédiation

<http://www.spc.univ-rennes1.fr/Rennes1Campus/recherche/plantes.pdf>

Des parcelles de phytoremédiation à grande échelle sont déjà en place aux États-Unis et en Europe pour remédier à divers types de pollutions. Plusieurs entreprises d'ingénierie environnementale proposent des services de phytoremédiation, avec un marché estimé à 100 millions de dollars aux États-Unis.

Paysages urbains

Atlas régional des paysages : les paysages urbains

<http://www.observatoire-environnement.org/OBSERVATOIRE/Inventaire/P.ph...>

L'inventaire des paysages de Poitou-Charentes a été réalisé entre juillet 1997 et décembre 1999. Cet inventaire est un premier pas sur le chemin de la connaissance des paysages régionaux.

Les paysages urbains

http://ww3.ac-creteil.fr/hgc/spip/article.php3?id_article=806&artsuite...

Etude comparative de textes et de photographies portant sur différents quartiers des grandes villes, les élèves comprennent l'organisation des agglomérations entre centre et périphéries.



CAP21

Citoyenneté Action Participation pour le 21ème siècle

Villes et équité socio-spatiale

Iztapalapa, un quartier sur le volcan

<http://www.cndp.fr/lesScripts/.../Page3.asp?IdFiche=3471>

Ce documentaire décrit la naissance d'un bidonville sur les flancs d'un des volcans entourant Mexico. Il montre les difficultés d'installation, l'organisation spontanée, les solidarités...

Pauvreté urbaine et environnement

http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11575775951UPE_brochure_fr.pdf

Un milliard d'humains vivent dans les bidonvilles en grande partie dans les zones urbaines des pays en développement.

Ségrégations socio-spatiales et santé : L'accès aux soins périnataux dans des quartiers défavorisés (France)

http://www.univ-lemans.fr/lettres/.../chareire_combier_pouvourv

Cette étude a pour objet d'analyser l'accessibilité aux soins des femmes enceintes dans un milieu urbanisée en tenant compte de l'environnement social et spatial.

Un rapport de l'Onu s'inquiète de l'urbanisation galopante

http://www.rfi.fr/francais/actu/articles/084/article_48166.asp#l450

La population citadine est sur le point de dépasser la population rurale. Un rapport publié par les Nations unies examine les conséquences de cette urbanisation galopante.

Études de cas

BedZed, un modèle de "vie durable" dans la banlieue de Londres

http://www.euronews.fr/create_html.php?page=terra&article=395683&lng=2

Vidéo en ligne présentant le quartier de Beddington dans la banlieue sud de Londres. Ce quartier possède depuis quatre ans un complexe "Bedzed" (Bedington zero energy development) ultra écologique...

Mexico, au risque de son développement

<http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/breves/2006/1.htm>

Mexico a connu une croissance démographique et une extension très rapides entre 1940 et 1980. Cela peut apparaître comme le contre exemple de la "durabilité"...

La première ville écologique sera chinoise

<http://www.planete-urgence.org/planete-info/article.php?ID=478>

Présentation de Dongtan première ville écologique du monde dans l'île de Chongming en Chine.



Programmes Quartiers durables : des réalisations en Europe, des initiatives en France
http://rp.urbanisme.equipement.gouv.fr/puca/edito/PPlan12_dossier_Quartiers_durables.pdf
Panorama d'expériences européennes identifiées comme des "quartiers durables" (Fribourg, Bedzed, Stockholm...). Volonté de certaines collectivités territoriales françaises de prendre exemple sur elles...